

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06 septembre 2018

Secrétaire de séance : Dominique PERRIER.

Absents excusés : Christine BILLOD-LAILLET (pouvoir à Paul RUCHET), Jean-Claude BULLE (pouvoir à Christiane MOREL), Benoît CATTET.

Absents non excusés : Julien BILLOD-LAILLET et Arnaud CHEREMETIEFF

Ajout du point suivant : Signature de la convention de mutualisation, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 12 juillet 2018 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

	1) <u>Permis de construire</u>		
CUSENIER Benoît	3 rue Trémolières	Restructuration et extension	Dossier à compléter
DA CRUZ Antoine	15 rue des Fleurs	Ouverture de toit pour création terrasse	Dossier à compléter
BOURBON Julien	4 rue de Vevant	Abri voiture	Avis favorable

	2) <u>Déclarations préalables</u>		
LEROY Jean-Philippe	La Grange Coulon Vieille	Parking	Dossier à compléter
Mairie	rue d'Oupans	Mâts éclairage du foot	En cours de dépôt

B- Retours dossiers de la DDT

	1) <u>Permis de construire</u>		
SCI Terre Neuve	1 rue des Planches	Permis modificatif	Accordé
VIENNET Jean-Yves	14 rue des Oiseaux	Création appartement	Accordé
VIENNET Jean-Yves	14 rue des Oiseaux	Double garage	Accordé

	2) <u>Déclarations préalables</u>		
POURCELOT Franck	2 rue d'Ornans	Remblaiement pour aménagement terrain	Accordé
JEUNOT Valentin	7 rue des Tilles	Clôture	Refusé
LENTISCO Aurélien	50 rue Elisée Cusenier	Divers travaux de rénovation	Accordé
BOURBON Julien	4 rue de Vevant	Abri voiture	Refusé

	C- <u>Courriers</u>		
KRUCIEN Vincent		Clôture	Avis favorable

D- Divers

Des travaux de rénovation du pipeline seront entrepris du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018.

III – Choix des entreprises pour renforcement voie communale du Greffier

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres pour le renforcement de la voie communale du Greffier.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de choisir l'entreprise VERMOT.

2 choix sont possibles :

- Enduit tricouche : 32 083.00 € HT

- Enrobé : 58 358.50 € HT

Au vu du caractère exceptionnel du montant de la subvention et de l'offre intéressante présentée par l'entreprise VERMOT, le Maire propose de retenir l'offre enrobé subventionnée à 50 % soit un reste à charge de 29 179.25 €.

Le Conseil municipal approuve par 13 voix « pour », 7 voix « contre » et 5 abstentions.

IV- Emprunt bancaire pour logement Verrières du Grosbois

Il est proposé d'autofinancer les travaux du futur logement de Verrières du Grosbois par contraction d'un emprunt de 90 000.00 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir l'offre du Crédit Agricole au taux de 1.48 % sur 18 ans. Le remboursement de l'emprunt sera de 475 € par mois.

V – Sortie SIVOS de la Combe Fleurie

Conformément à l'avis des services de la Préfecture, le Maire propose la sortie du SIVOS sans indemnité financière.

Le Conseil municipal accepte par 24 voix « pour » et 1 abstention.

VI - Location local communal Grande Rue

Le local commercial et communal de la Grande Rue est disponible à la location depuis plusieurs mois.

Le loyer antérieur était de 410.00 € mensuels.

L'association « ADMR » souhaite un loyer à 350.00 €, ceci afin de pouvoir procéder à des travaux de remise en état du local.

Compte tenu du caractère pérenne et de la vocation sociale de l'association, le Maire propose d'accéder à leur demande. La différence de 60 € mensuels sera inscrite dans la ligne des subventions allouées aux associations.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

VII – Location espace socio-culturel à l'école de danse Itiner'danse

Proposition de mise à disposition de la petite salle de l'espace socio-culturel à l'école de danse Itiner'Danse les mardis pour une durée de 3h20 hebdomadaire.

Prix de la location : 15 euros de l'heure.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

VIII – Décisions modificatives et admissions en non valeur

Budget communal :

Compte 6811 (042) Dotation aux amortissements : + 1 810.00 €

Compte 28041511 (040) Amortissements des subventions des biens : + 1 160.00 €

Compte 28041512 (040) Amortissements des subventions des bâtiments : + 650.00 €

Suite à emprunt pour le financement de la requalification du bourg, alimentation des comptes suivants qui n'ont pas été budgétisés en 2018 :

Compte 1641 capital des emprunts : +9 500.00 €

Compte 66111 Intérêt des emprunts : + 6 000.00 €

Admissions en non valeur

Budget assainissement : 0.20 €

Budget commune : 20.00 €

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

IX – Sentier de randonnée

Un projet de création d'un réseau de sentiers de randonnée menée par la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs est en cours de réalisation.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer pour une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

X – Convention de servitude ENEDIS

Demande d'Enedis pour convention de servitudes pour alimentation d'une parcelle dans la rue du Lys.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

XI – Plan d'action pour le logement

Le Maire propose comme l'année dernière d'adhérer au FSL.

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement. En 2017, 3 765 ménages du département ont bénéficié des dispositifs du plan.

Participation de la commune : 0.61 € par habitant soit 908.90 € (1 490 habitants).

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

XII - Signature de la convention de mutualisation, valorisation des Certificats d'Economies d'Energie

La Communauté de Communes est lauréate de l'appel à projet ministériel « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » - TEPCV.

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, la commune est éligible au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à déposer un dossier de demande de financement au titre du dispositif « économies d'énergie dans les TEPCV ».

XIII - Questions diverses

➤ Rentrée scolaire : 214 enfants ont fait leur rentrée pour 9 classes.

Des retards de car sont observés et ont été notifiés auprès du Conseil Régional.

➤ Transport méridien : 50 % du montant sera pris en charge par le Conseil Régional en 2018/2019.

➤ Point général sur les travaux :

- Mise en place du sens unique du bas de la rue Cusenier et de la rue du Champ de Foire lundi 10 septembre
Déplacement de l'arrêt de bus de la rue du Champ de Foire vers l'intersection de la rue Cusenier et de la rue de la Gare durant le temps des travaux.
- Terrain de foot : reprise des travaux le 10 septembre.
- Centre multi-accueil : dossier de consultation des entreprises à paraître prochainement.

Point sur les travaux : lundi 10 septembre à 14h00 en Mairie.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 4 octobre 2018 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h30.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Dominique PERRIER